

L'ÉVALUATION DE DÉPART

est obligatoire avant la signature de tout contrat de formation.

Objectifs de l'évaluation

- Permet de savoir quelles sont les connaissances et l'expérience que vous avez déjà acquises.
- Permet de proposer une durée de la formation qui corresponde à votre profil et vos capacités.

Les moyens utilisés

Évaluation effectuée en voiture à l'aide d'un **formulaire papier** ou dématérialisé grâce à l'application **Easypratique** de Codes Rousseau.



Entretien avec votre formateur et exercices pratiques de conduite.

Durée



Le questionnaire permet d'évaluer votre expérience de conduite et votre niveau de connaissance du véhicule. Des exercices pratiques permettent d'évaluer certaines facultés essentielles pour la conduite :

- Habiletés
- Compréhension et mémoire
- Perception
- Émotivité

Sont évalués :

- Vos pré-requis en matière de connaissance du véhicule.
- Vos expériences vécues en tant qu'usager de la route.
- Vos compétences psychomotrices.
- Vos motivations.

FICHE D'ÉVALUATION DE DÉPART

1. Renseignements d'ordre général

Nom : **Rousseau** Prénom : **Manon** Date de naissance : **03/04/2000**
Adresse : **rue Victor Hugo** Ville : **Nantes** Téléphone :
Code postal : **44000** Niveau scolaire : **Bac + 3** Profession : Nationalité : **française**
Acuité visuelle oeil droit : **10/10** oeil gauche : **10/10** Correction : **Non**
Incompatibilités : Visite médicale : **Non**

2. Expérience de la conduite

Permis : AM A1 B1 A2 A
Conduite auto : Jamais - de 5h + de 5h
Avec qui ? Amis Parents Auto-école
Où (sauf auto-école) : Ville Route Chemin
Si pas auto : Vélo Cyclo Quadricycle à moteur Moto Autre véhicule

3. Connaissance du véhicule

Direction : Non Oui
Boîte de vitesses : Non Oui
Embrayage : Non Oui
Freinage : Non Oui

4. Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité

Réponse : maîtriser la voiture et connaître le code
Réponse : prévoir les difficultés et savoir y faire face
L'apprentissage est une nécessité
Réal désir d'apprendre à conduire

5. Habiletés

Installation au poste de conduite F S B
Démarrage arrêté
Manipulation du volant

6. Compréhension et mémoire

Compréhension F S B
Mémoire

7. Perception

Trajectoire F S B
Observation
Orientation
Regard F1 F2 F3

8. Émotivité

En général F S B
Crispation

9. Résultat de l'évaluation

Total des résultats partiels : positifs **9** - négatifs **8** = résultat final **1**

10. Proposition : volume de formation PREVISIONNEL

Théorie : Heures Proposition acceptée : Oui Non
Pratique : Heures Proposition retenue : Théorie H. Pratique H.
DATE : 09/10/2018

20 h de conduite minimum sont imposées par la réglementation.

Cachet de l'auto-école	Signature Formateur	Signature Parents (pour mineurs)
		Signature Elève

Pantenaire de votre réussite!
www.codesrousseau.fr



🖨️ Résultat imprimable en deux exemplaires.

Résultat

Le résultat correspond à un volume de formation. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Cachet de l'AUTO-ÉCOLE

Ce procédé d'évaluation est disponible à tout public sur simple demande à l'école de conduite.



Ministère de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer
Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routières

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (Mod. H)

N° : _____ SÉRIE _____

**EXEMPLAIRE
ADMINISTRATION**

Date : _____ Centre : _____ N° de département : _____

L'expert(e) - Nom : _____ Chargé(e) de l'évaluation de l'épreuve en circulation de : _____

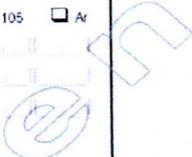
Mme, Mlle, M. (1) Prénom : _____

(1) Prayer les marbres rouges, nom de naissance suivi du nom d'usage et s'il y a lieu

Catégorie de permis sollicitée : A A1 B B1 EB C EC D ED

Atteste de la réussite à l'examen de l'intéressé(e) : né(e) le : _____ à : _____
N° de département : _____ ou pays : _____ déjà titulaire des catégories de permis : _____

régularisation dispensé(e) d'épreuve pratique (Art. R 224-20 du Code de la Route) N° du permis : _____

<p>Résultat d'examen (entourer la mention correspondante et rayer celle inutile)</p> <p style="text-align: center; font-size: 1.2em;">FAVORABLE</p> <p style="text-align: center; font-size: 1.2em;">INSUFFISANT</p> <p>Examen non mené à son terme <input type="checkbox"/></p>	<p>Codes spécifiques :</p> <p><input type="checkbox"/> 01 <input type="checkbox"/> 101 <input type="checkbox"/> 102 <input type="checkbox"/> 103 <input type="checkbox"/> 105 <input type="checkbox"/> Ar</p> <p><input type="checkbox"/> 106 jusqu'à _____</p> <p>Vaut titre de conduite à compter du : _____</p> <p>Visite médicale valide jusqu'à _____</p> <p>Autres codes : _____</p>	<p>Signature :</p> <div style="text-align: center; font-size: 1.5em; opacity: 0.5;">  </div>
---	---	---

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	ions	ations	mo
Connaitre et maîtriser ses sens								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Effectuer des vérifications du véhicule								

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.